

Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite une bonne année



Le journal angerlais

février 2022 N° 105

VOEUX DU MAIRE

Année du tigre

Madame, Monsieur,

Chère Angerlaise et cher Angerlais,

Chers ami(e)s,

La traditionnelle cérémonie des voeux est un moment fort de notre vie municipale, un exercice républicain au cours duquel l'équipe municipale vous informe des réalisations de l'année qui s'achève et projette les principales réalisations de l'année qui commence. C'est aussi une rencontre conviviale, de courtoisie, à laquelle nous sommes très attachés.

Nous avons programmé cette rencontre comme d'habitude le 3ème samedi du mois de janvier, cette année, elle devait avoir lieu le 22 janvier.

La COVID nous prive à nouveau de ce temps d'échange.

Avant de vous présenter les voeux 2022, j'ai souhaité, à travers quelques lignes, vous rappeler ce que fut 2021 pour notre équipe municipale et les priorités de l'année 2022.

L'année 2021 s'est achevée, elle a été difficile.

Sous l'impulsion de Maryse Hanzard, nous avons mobilisé toute notre énergie pour trouver des créneaux qui permettaient à celles et ceux qui le souhaitaient de bénéficier de la vaccination au centre de vaccination de Dieppe, en pharmacies, à Veules les roses ou auprès du vaccin bus qui s'est déplacé à 3 reprises.

Bien que la COVID ne nous ait pas permis de nous réunir aussi souvent que nous le souhaitions, nous avons pu profiter d'un créneau, à la fin de septembre, pour organiser notre traditionnel repas des aînés et comme d'habitude, les personnes absentes ont reçu des chocolats.

Vous informer est resté une priorité. Grâce au travail de J.C Leusièrre, notre référent en communication, notre site ANGIENS.FR a pris une nouvelle dimension. Plus de 4000 visites sont enregistrées.

Pour compléter ce support, nous vous avons offert un nouveau support : PANNEAU POCKET.

Panneau pocket c'est de l'information certes brève, mais en temps réel.

La COVID ne nous a pas permis d'organiser l'arbre de Noël des enfants de la commune en fin d'année, cependant, nous avons mis à disposition des jeunes enfants une boîte à lettres destinée à recevoir le courrier du Père Noël qui a pris le temps de répondre à chaque enfant.

Malgré cela nous avons pu avancer sur d'importants dossiers, notamment dans le cadre des orientations qui sont les nôtres.

Développer et moderniser notre village. Notre priorité !

Le nombre d'habitants décroît rapidement. En 2021, nous avons enregistré 12 décès. Les charges de structures pèsent de plus en plus lourd sur notre budget. Il est primordial de développer notre village et d'offrir un espace de vie aux plus jeunes.

Nous avons acquis le terrain "ex-Carpentier" et sous l'égide de d'Alain Couroyer, en charge de l'urbanisme, nous avons engagé la réflexion quant à la viabilisation. Nous aurons, bien évidemment, l'occasion d'en reparler cette année.

Les travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre se poursuivent, la commercialisation devrait intervenir à la fin du 1er semestre 2022.

Nous avons engagé, avec le concours de la CCCA, une réflexion quant à l'aménagement du centre village.

Nos moyens de lutte contre l'incendie ont été améliorés par l'enfouissement, route de Gueutteville, d'une citerne de 120 m3.

Dans le cadre de l'entretien et de l'embellissement de notre cadre de vie.

L'entretien et l'embellissement de notre cadre de vie est la mission de Gilbert Blanquet.

L'éclairage public a été amélioré, les éclairages LED permettent un meilleur éclairage et une diminution des charges de fonctionnement. Le chantier n'est pas terminé.

Les travaux d'effacement des réseaux et d'amélioration de l'éclairage public sont en cours rue de la mer, sur sa partie nord.

Des travaux ont permis d'offrir aux personnes à mobilité réduite un accès sécurisé à la mairie et à l'église Saint Martin.

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, une caméra a été installée pour la surveillance des points d'apports volontaires. Elle a fait l'objet d'un agrément auprès des services préfectoraux, les images sont enregistrées en mairie. Une seconde caméra sera installée à Iclon avec transmission des images par le réseau 4G.

Nous avons pu rendre au culte notre église. Une messe inaugurale a été célébrée à la Sant Martin par le père Brentot, et l'inauguration a eu lieu début octobre en présence des élus et personnalités.

Simplifier la vie des familles et répondre à leurs besoins.

Le maintien de l'école a été assuré par le respect de nombreux protocoles de l'éducation nationale.

La cantine du regroupement scolaire a été transférée dans la salle floréal respectant ainsi les règles de distanciation. Des détecteurs de CO2 ont été installés.

Dans le cadre de l'éducation sanitaire, nous avons mis en place, avec le concours de l'ADMR, un cycle de conférences "les ateliers vill âge" destinées à informer sur la santé.

Nous avons également repris dès que les règles sanitaires nous le permettaient, les séances de gymnastique douce dispensées par SIEL BLEU.

Enfin, nous vous avons offert avec le concours de Lucie, des séances de sophrologie.

Nous avons organisé, en lien avec l'association EMMA, une marche rose pour promouvoir le dépistage du cancer du sein.

Nous avons aussi participé à une réunion organisée par Monsieur le sous préfet et Monsieur le procureur de la république dans le cadre de l'aide et l'orientation des personnes victimes de violences familiales.

Notre priorité 2022 : le retour à une vie normale !

En l'attente, nous poursuivons les projets engagés.

Nous solliciterons toutes les autorisations d'urbanisme utiles à l'aménagement du terrain municipal.

Notre attention sera mobilisée quant au devenir de l'école rurale de demain. En effet les effectifs à la rentrée 2022 pourraient permettre à l'éducation nationale de fermer un poste. Nous devons nous mobiliser pour engager une réflexion.

Des travaux dans le cadre de la sécurisation du centre village seront réalisés, le parking de la salle floréal sera rénové et éclairé et la mare du centre village fera l'objet d'un curage et d'un reprofilage.

Rue de la mer, le collecteur en eau potable sera remplacé et la sécurisation dans la partie nord sera engagée.

Le revêtement de la rue du clos gras sera refait et l'éclairage public sera amélioré.

Nos moyens de lutte contre l'incendie seront à nouveau améliorés par la pose de 2 hydrants supplémentaires rue de la mer et l'enfouissement de 2 nouvelles citernes dans la partie nord du village.

Une réflexion est engagée quant à l'aménagement d'un jardin public à proximité des écoles.

La réhabilitation complète de la toiture du groupe scolaire sera engagée cet été.

Nous engagerons une réflexion, au même titre que les communes voisines, sur l'entretien et la propreté du cimetière. Les directives quant à l'interdiction de l'utilisation des désherbants a conduit les municipalités à étudier toutes les solutions conduisant à la propreté des cimetières.

Le projet d'extension du cimetière d'iclon sera réalisé. L'accès à l'église sera adapté aux personnes à mobilité réduite auxquelles nous réserverons quelques places de stationnement.

Les travaux d'éclairage public se poursuivront, une extension du réseau est prévue impasse des grès et rue du château.

Un parcours de santé sera installé aux abords du stade et un parking favorisant le stationnement sera créé au droit du stade.

Nous maintiendrons l'activité physique des personnes de plus de 60 ans et nous poursuivons également notre cycle de conférences et organiserons avec le docteur Benhammouda une rencontre portant sur les dépistages du cancer.

Enfin, nous mettrons en place toutes les conditions pour favoriser la participation des plus jeunes à la vie municipale.

Nous restons attentifs à la bonne santé de nos associations qui font un travail remarquable dans l'animation du village, chacune dans leur domaine.

Chères Angerlaises, chers Angerlais, malgré cette pandémie, je peux vous assurer que notre détermination reste intacte et je dois remercier mes adjoints qui ne ménagent pas leur temps et qui font un travail remarquable et remercier toute mon équipe municipale, elle le mérite.

Je veux remercier tous les salariés de la commune qui mettent toutes leurs aptitudes et leurs compétences à votre service.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui nous apportent conseils et financements et en premier lieu l'ensemble des services de la communauté de communes de la côte d'albâtre.

Je veux aussi vous souhaiter une belle et heureuse année 2022. Ensemble, nous souhaitons qu'elle vous apporte joie, santé et bonheur.

Vive Angiens

Vendredi 25 février salle floréal à 20h 30

**Réunion d'information "les gestes qui sauvent"
animée par les pompiers de Veules les roses**

**-Reanimation
-Défibrillateur**

Inscription en mairie : limité à 20 personnes maxi

2022

**Elections législatives et
présidentielles**

**Pensez à vous inscrire sur la liste
électorale de votre commune avant
le 4 mars**



"La bonne longueur pour les jambes, c'est quand les pieds touchent bien par terre (Coluche)

DEFENSE INCENDIE

Dans le cadre de son plan de défense contre l'incendie, notre village est équipé de 8 hydrants et de 2 citernes. Une nouvelle citerne a été installée le 14 décembre route de Gueutteville. Cette citerne d'une longueur de 17 mètres contient un volume de 120 m³. Son rayon de protection réglementaire est de 200 mètres dans le bourg et 400 mètres dans les hameaux.

L'an prochain le programme sera poursuivi.

Coût de l'opération: 37000 euros pour une citerne.



Le père Noël nous a annoncé que 18 enfants avaient posté leur lettre dans la boîte placée devant la mairie. Après y avoir répondu, il nous a retourné les dessins. Vous pouvez les retrouver sur notre site.

A QUI C'EST LA BEBÊTE ?



La commune a signé une convention auprès des vétérinaires de Cany et Saint Valery le 6 octobre 2020 concernant la prise en charge des animaux errants sur le territoire communal.

L'article 215-15 du code rural précise que tout chien né après 1999 et chat né après 2012 doit pouvoir être identifié.

L'identification se fait en général lors de la 1ère visite chez le vétérinaire soit par tatouage ou par puce électronique injectée sous la peau et inscrite dans le carnet de santé de l'animal.

Le fichier des animaux domestiques est géré par la société I-CAD.

La mairie d'Angiens a reçu de la communauté de communes, un lecteur de puces d'identification pour les animaux errants.

Ainsi, si un animal errant est capturé et identifié, le propriétaire de l'animal sera prévenu.



S'il n'est pas identifié, il sera amené chez le vétérinaire (chat) ou la fourrière (chien).

Le propriétaire d'un animal non identifiable est passible d'une amende de 750 euros.

FESTIVAL DU LIN : Appel aux bénévoles

Le Festival du LIN et de la Fibre Artistique se tiendra les 8-9-10 JUILLET 2022 ! Il fêtera ses 30 ANS.

ANGIENS, pour la première fois, ouvrira 4 sites à la visite et une activité de découverte du lin. Il s'agit de : L'église d'ANGIENS - L'église d'ICLON - Le Château de SILLERON - La Salle FLOREAL d'ANGIENS.

LE samedi 9 Juillet les visiteurs pourront découvrir le métier de linculteur à travers une balade commentée. C'est pourquoi nous faisons dès à présent appel aux bénévoles Angerlais pour assurer l'ouverture et l'accueil du public pendant les permanences. Les sites devront rester ouverts de 10H à 18H. A titre indicatif, en 2019, nous avons compté près de 1000 personnes pendant les 3 jours du festival. Les bénévoles sont chargés de vérifier les tickets d'entrée et d'orienter les visiteurs vers l'artiste qui se charge de présenter son exposition. Une prochaine réunion d'information se tiendra fin février avec les bénévoles qui voudront bien confirmer leur souhait de participer à ce bel événement en contactant Odile LE GALLAIS par mail : olegallais@gmail.com ou par téléphone 06.65.77.01.18

Cékoidon

Non ce ne sont pas des cabanes pour les oiseaux, bien que certains viennent y nicher. Ces petits toits jaunes que l'on voit par endroits aux bords des routes sont des balises qui indiquent qu'une canalisation de gaz est enterrée dessous.

S'ils sont si grands, c'est pour être vus depuis le ciel et suivre les canalisations, ce réseau gaz étant plus discret dans le paysage que le réseau électrique haute tension. Ces canalisations sont enfouies à 1 mètre de profondeur pour éviter d'être accrochées par des engins agricoles.

Un numéro vert est inscrit sur le côté pour prévenir en cas d'accident.



Prendre soin de soi

Le 23 décembre dernier a eu lieu la dernière séance de sophrologie. En tout, c'est 24 séances gratuites qui ont été offertes par la mairie à 10 puis 16 personnes. Les retours des participant(e)s ont été très positifs: sommeil retrouvé pour certain(e)s, diminution du stress pour d'autres.

Cette parenthèse de bien-être était la bienvenue chaque semaine. Une réflexion est en cours pour un renouvellement de cette expérience. Lucie LETAILLEUR, animatrice des séances, remercie chaleureusement chaque participant(e) pour la confiance accordée.



Etat Civil

Décès : Irène PETIT le 22 décembre 2021

conseil municipal des jeunes

Tu es né(e) entre 2006 et 2011 ?

Tu habites à Angiens ?

Tu as plein d'idées pour ta commune ?

Tu voudrais te rendre utile. Alors le conseil municipal des jeunes va t'intéresser.



Le conseil municipal des jeunes regroupe des enfants et des jeunes, qui, ensemble proposent des actions à réaliser (créer des activités pour les jeunes, organiser des loisirs, participer à embellir la commune, proposer des solutions pour la sécurité de tous dans le village, etc).

C'est aussi un lieu d'expression, de dialogue avec le conseil municipal des adultes qui regroupera les propositions des jeunes et les accompagnera dans la réalisation de leurs projets.

Nous t'invitons donc à participer à une réunion d'information sur la mise en place de ce conseil. **Le samedi 26 février de 14 à 16 h à la mairie** accompagné de préférence de l'un de tes parents.

Nous comptons sur toi. Une invitation te parviendra dans les jours à venir.

Compte rendu AG A2C

L'association Angiens Communication ET Culture vient de renouveler son équipe dirigeante en élisant un nouveau bureau. Ont été élus :

Président : Antoine AUBER

Vice Président : Philippe CAUCHY

Secrétaire : Martine LEROY-TERQUEM

Secrétaire Adjointe : Brigitte LEUSIERE

Trésorière : Danièle BERLAND

Trésorière Adjointe : Agnès BENARD

Cette nouvelle équipe a pour but d'organiser des activités culturelles et de loisirs et de mettre en valeur notre village et son patrimoine. Parmi les projets de l'association : organiser un concert chorale dans l'église, créer un circuit du patrimoine Angerlais, éditer des petits documents ou flyers sur nos différents sites dont l'église d'Angiens etc.

Plus l'association comptera de membres et plus elle pourra développer l'accès à des activités culturelles pour tous les âges. Alors n'hésitez pas. Rejoignez nous. Prenez contact avec ANTOINE AUBER : tél 06.79.78.03.40 (Pour devenir membre de A2C, une cotisation annuelle de 10€ est demandée)

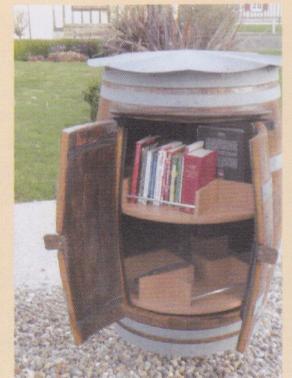
Une boîte à livres a été installée devant la mairie.

Don du tonneau A. BENARD
Étude et réalisation J.C. LEUSIERE

Soudures P. LARCHEVESQUE
Pose V. NOEL

Vous empruntez des livres, vous pouvez les garder, les offrir ou les déposer dans une autre boîte à livres. Afin de renouveler les livres en accord avec les goûts de nos lecteurs merci de remplir la fiche dans le livre.

Merci de respecter cette boîte qui a demandé beaucoup de temps de travail.



Directeur de la publication :

J-M FERMENT

Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, L.LETAILLEUR, J-C.LEUSIERE, A.PAULMIER

Conception :

J.C LEUSIERE

Impression par nos soins

Tirage 300 exemplaires

Dépôt légal en cours

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Autres informations communales sur panneau pocket et www.angiens-76.fr

Tél. mairie 0235971030